

La Table des préfets de Lanaudière lance un appel de projets : Plus de 3.4 millions destinés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Joliette, le 14 janvier 2025. — Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Démarche lanaudaise visant l'amélioration des conditions de vie*, la Table des préfets de Lanaudière est heureuse d'annoncer le lancement d'un nouvel appel de projets pour l'ensemble des MRC du territoire. Les projets devront être soumis au plus tard le **28 février 2025** et leur réalisation est prévue à partir du **1^{er} juin 2025**, avec une clôture des activités au plus tard le **31 mars 2028**.

Les sommes attribuées proviennent du **Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)**, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de Lanaudière, en collaboration avec le **ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**. Voici la répartition des montants disponibles par territoire :

Sommes disponibles par territoire de MRC*	
MRC de L'Assomption	453 353,97 \$
MRC de D'Autray	365 921,26 \$
MRC de Joliette	450 694,01 \$
MRC de Matawinie	567 722,89 \$
MRC de Montcalm	423 910,10 \$
MRC Les Moulins	246 031,07 \$
Projets régionaux	915 402,96 \$

** Les sommes disponibles pour cet appel de projets représentent un pourcentage de l'enveloppe totale. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la documentation sur le site Internet de la Table des préfets. En ce qui concerne le territoire Les Moulins, des sommes ont été réservées pour un autre appel de projets qui sera réalisé suivant l'actualisation des priorités locales.*

Objectifs de l'appel de projets

L'Alliance pour la solidarité vise à soutenir financièrement des initiatives intervenant à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les projets soumis devront respecter les [priorités locales](#) établies par les partenaires de chaque MRC. Dans le cadre de projets régionaux visant plus de 4 de MRC ou des

territoires regroupant plus de 50 % de la population lanaudoise, les promoteurs devront s'assurer que les projets répondent à l'une des [priorités régionales](#).

Les critères d'admissibilité, les détails de l'appel de projets et les modalités de dépôt sont disponibles sur le [site Internet de la Table des préfets](#). Les projets devront également être complémentaires avec les **plans d'action locaux** et les **initiatives des chantiers régionaux** pour garantir la cohérence des interventions.

Un [répertoire des actions inspirantes](#) réalisées lors du premier cycle (2019-2024) est également disponible sur le site Internet de la Table des préfets.

« Cet appel de projets marque un tournant pour l'Alliance pour la solidarité de Lanaudière. Notre gouvernement tient à soutenir les initiatives audacieuses et concrètes qui renforcent l'entraide et donnent un vrai coup de pouce aux personnes plus vulnérables. J'encourage les organisations de l'ensemble des MRC de la région de Lanaudière à soumettre en grand nombre leurs projets », souligne Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

« Dans un contexte où les défis sociaux prennent une ampleur sans précédent, cet appel de projets représente une véritable opportunité d'agir de manière concrète sur la vulnérabilité de nos populations. Plus que jamais, la collaboration et la créativité sont essentielles pour répondre aux besoins de nos communautés, ici et maintenant. Ensemble, nous pouvons construire des initiatives fortes, qui reflètent les priorités locales et régionales. Vous pouvez compter sur notre équipe pour vous appuyer dans la concrétisation de vos idées et de vos ambitions », affirme Sébastien Nadeau, président de la Table des préfets de Lanaudière.

Documents et dépôt de projet

Les organismes intéressés à soumettre un projet trouveront sur le site Internet de la Table des préfets les documents suivants :

- [Le guide d'information](#);
- [Le formulaire de dépôt de projet](#);
- [Le formulaire budgétaire](#).

On rappelle que les projets doivent être soumis au plus tard le **28 février 2025**. Toute demande reçue après cette date sera jugée non admissible.

Pour plus d'information

Pour toute question liée à cet appel de projets ou à la démarche lanaudaise, veuillez contacter : **Madame Sabrina Barbeau**
Responsable des dossiers en développement social
Courriel : sbarbeau@prefetslanaudiere.com

À propos de la Table des préfets

La Table des préfets de Lanaudière, formée depuis 1995, est une instance politique ayant pour principal objectif de permettre aux MRC du territoire lanaudois de se concerter sur des dossiers régionaux et d'échanger sur des enjeux communs. Elle a aussi pour mandat de maintenir un lien avec les organismes socio-économiques du territoire et d'assumer la gestion d'ententes à caractère régional. Elle agit également à titre de comité d'analyse et de sélection des projets soumis dans le cadre du FRR-volet 1.

-30-

SOURCE :

Madame Laurence Moroté
Conseillère en marketing territorial et communication
Table des préfets de Lanaudière
lmorote@prefetslanaudiere.com
450 499-5213 poste 107

Avec la participation financière de:

Québec 